

CEPPIM : CENTRES EXPERTS DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE L'iatrogenie médicamenteuse

Les CEPPIM sont des hôpitaux de jour mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025 en régions PACA et Corse à la suite d'un appel à projet financé par les ARS PACA et Corse.

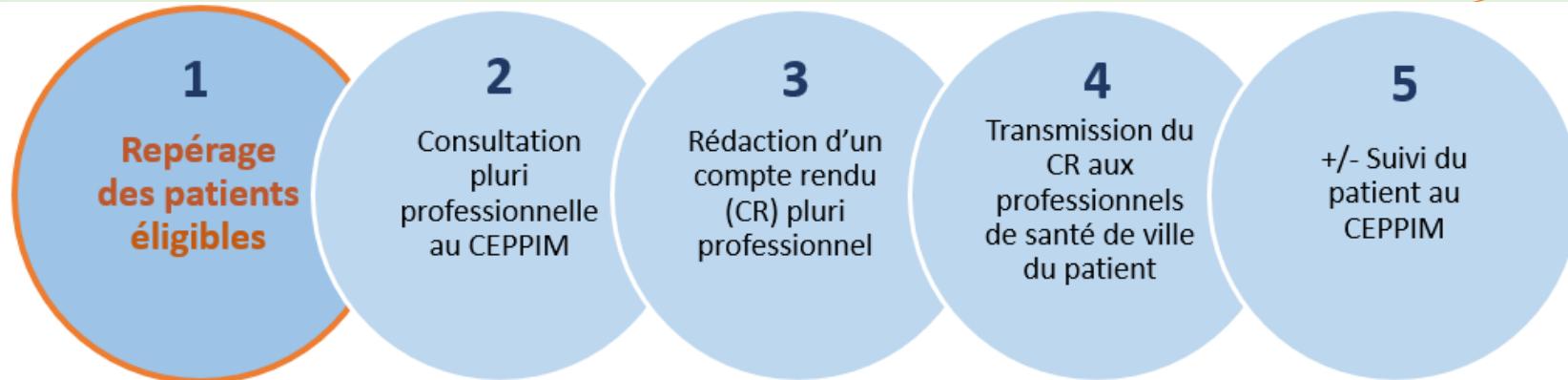


CENTRE EXPERT DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE
DE L'iatrogenie médicamenteuse

OBJECTIFS

- **Promouvoir une approche pluriprofessionnelle** par un dispositif d'hospitalisation de jour,
- **Optimiser la prise en charge médicamenteuse** des patients à risque d'iatrogénie,
- **Renforcer la collaboration entre les secteurs de la ville et de l'hôpital.**

PARCOURS DU PATIENT AU CEPPIM



1

- Identification des patients éligibles par des professionnels de santé hospitaliers ou de ville : pharmaciens d'officine, médecins traitants, etc...



Quel patient est éligible ?

Tout patient à risque d'iatrogénie médicamenteuse :

- Age avancé
- Polymédication
- Problème d'adhésion thérapeutique
- Défaut de connaissance des traitements
- Présence d'effets indésirables et/ou interactions
- Parcours de soins complexes
- Traitements non adaptés aux caractéristiques physiopathologiques (IR, IH...)

PARCOURS DU PATIENT AU CEPPIM

2

- **Consultation pluri professionnelle au CEPPIM** faisant intervenir 3 ou 4 professionnels de santé (intervention obligatoire d'un médecin et pharmacien clinicien)



Pharmacien

- Analyse pharmaceutique
- Bilan médicamenteux/Conciliation médicamenteuse
- Bilan de médication
- Remise d'outils (*Plan de prise, pilulier, fiche de bon usage, flyers vaccination...*)
- Education thérapeutique et évaluation de l'adhésion
- Proposition d'optimisations thérapeutiques



Médecin

- Evaluation clinique
- Validation des optimisations thérapeutiques
- Orientation vers spécialiste
- Prescription de biologie ou d'acte technique
- Responsable de la synthèse pluridisciplinaire

2
Consultation pluri professionnelle au CEPPIM

Rédaction d'un compte rendu (CR) pluri professionnel

Transmission du CR aux professionnels de santé de ville du patient

+/- Suivi du patient au CEPPIM

Psychologue

Assistant social

Diététicien

Infirmier

Autres

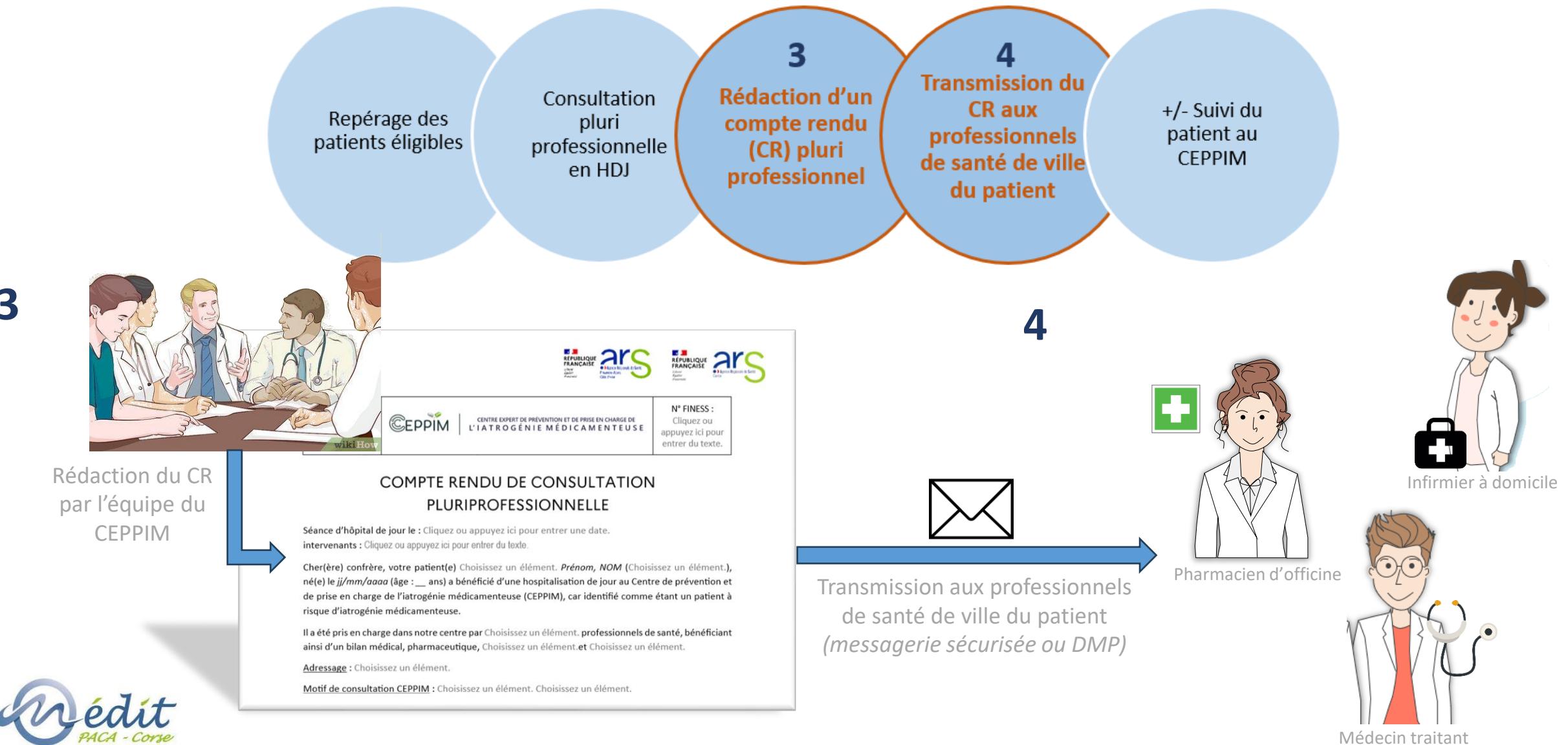
- Evaluation de la représentation de la maladie et des traitements

- Résolution des problématiques d'accès aux soins, isolement social...

- Evaluation de l'état nutritionnel et des habitudes alimentaires

- Prise des constantes (PA, FC, poids, IMC...)
- Réalisation d'un bilan biologique (NFS, ionogramme...)
- Prescriptions de vaccins

PARCOURS DU PATIENT AU CEPPIM



LIEN VILLE/HÔPITAL : COMMENT PROCÉDER A L'OFFICINE ?



Etape 1

Je suis pharmacien d'officine et je repère un cas patient « complexe » à risque d'iatrogénie médicamenteuse

Exemple d'une patiente à l'officine :

- Mme X 92 ans
- 2 chutes signalées par son infirmière à domicile
- Polymédication (9 médicaments sur son ordonnance)
- Mauvaise observance générale à ses traitements
- Mauvaise tolérance à certains traitements

Traitements (ordonnance du 15/04) :

ESOMEPRAZOLE 40mg : 1 comprimé/J
KARDEGIC 75mg : 1 sachet/J
DULOXETINE 60mg : 1 gélule/j
GLUCOR 50 mg : 3 cpr/J
IRBESARTAN 150 mg 1 cpr/J
VELMETIA (metformine 1g + Sitagliptine 50 mg : 2 cpr/J
FORTIMEL DIACARE
ABASAGLAR SC 100U/ml 12 unités le soir
DOLIPRANE 1g matin midi et soir

Allergie : non connue

Mode de vie :

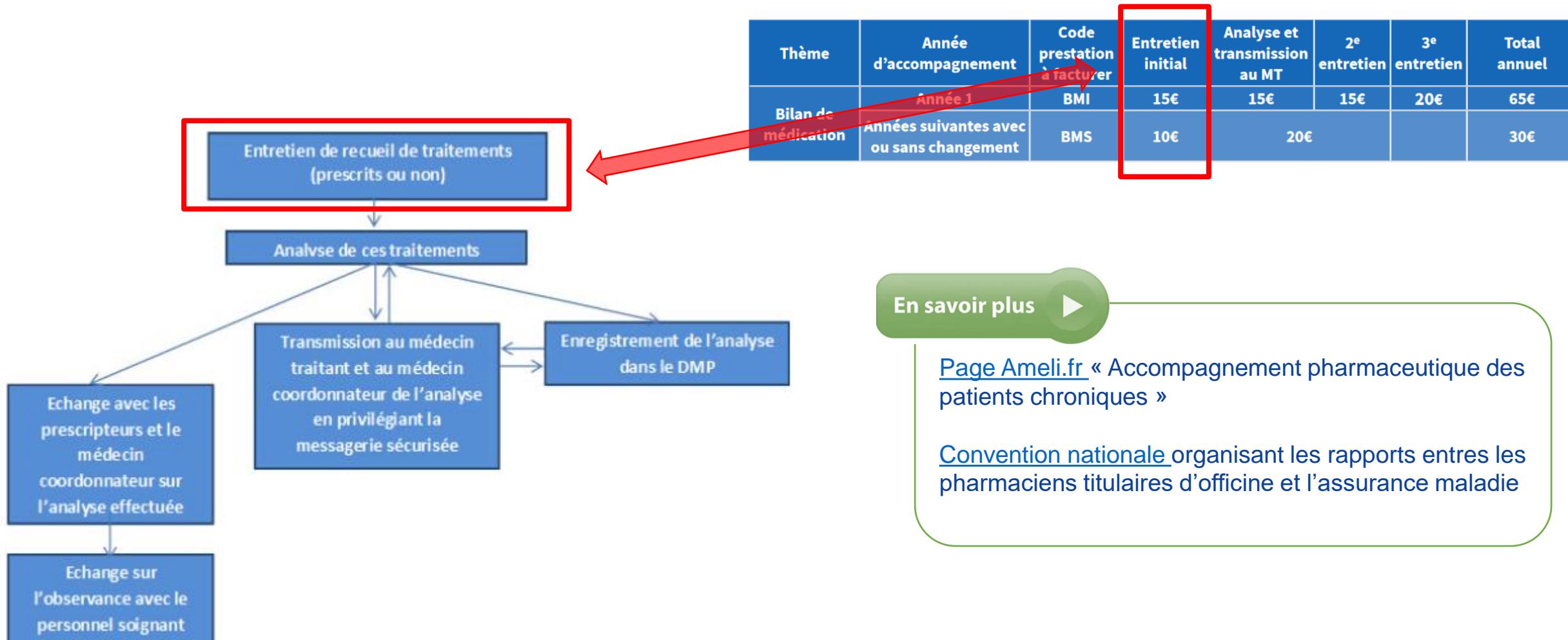
IDÉ 2 passage par jour, fils opposant aux soins, suspicion courses faites par le fils, vit avec elle
marche sans canne à domicile

LIEN VILLE/HÔPITAL : COMMENT PROCÉDER A L'OFFICINE ?



Etape 2

Je peux facturer un entretien pharmaceutique afin de recueillir les traitements chroniques du patient et ses traitements d'automédication/phytothérapie... (cette étape est non obligatoire)



LIEN VILLE/HÔPITAL : COMMENT PROCÉDER A L'OFFICINE ?

Etape 3



J'informe le médecin traitant de la volonté d'adresser Mme X au CEPPIM

👉 Que dire au médecin traitant ?



- **Pourquoi orienter vers le CEPPIM ?**

Patient fragile ± polymédiqué ± mauvaise observance ± problème de tolérance... → risque élevé d'iatrogénie (chutes, confusion, effets indésirables, interactions médicamenteuses...)

Signes cliniques pouvant être liés aux médicaments → nécessité d'une réévaluation spécialisée

- **Ce que permet le CEPPIM :**

Analyse/prise en charge pluridisciplinaire (médecin gériatre + pharmacien clinicien +/- diététicien +/- psychologue +/- IPA...)

Évaluation complète du traitement : interactions, posologies, médicaments inadaptés

Optimisation thérapeutique centrée sur la sécurité et la qualité de vie

- **Ce que reçoit le médecin traitant :**

Un compte-rendu détaillé avec recommandations, ajustements proposés...

Un appui spécialisé : le médecin traitant reste au centre de la prise en charge

Etape 4

LIEN VILLE/HÔPITAL : COMMENT PROCÉDER A L'OFFICINE ?



Je fais une demande d'adressage de Mme X auprès du CEPPIM le plus proche (diapositives 10 et 11)

Facultatif : Je transmets le recueil que j'ai déjà effectué au pharmacien référent du CEPPIM

Des documents ont été élaborés pour faciliter l'adressage vers les CEPPIM , tel qu'une lettre d'adressage ou des outils de communication à donner au cabinet :



→

Centre Expert de Prévention et de Prise en charge de l'iatrogénie médicamenteuse (CEPPIM)

Nom et Prénom du professionnel de santé.
Adresse professionnelle.
Code postal et Ville.
Téléphone et adresse email sécurisée.

A l'attention du Centre Expert de Prévention et de Prise en charge de l'iatrogénie Médicamenteuse (CEPPIM),

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
Objet : Lettre d'adressage pour consultation auprès du CEPPIM

Chers confrères,

Je me permets de vous adresser Choisissez un élément. Prénom, NOM actuellement pris(e) en charge dans mon Choisissez un élément. pour une demande de consultation au sein de votre hôpital de jour CEPPIM motivée par :

Polymédication (> 5 médicaments)
 Défaut d'adhésion thérapeutique
 Modifications thérapeutiques récentes
 Défauts de connaissances des traitements
 Traitement incomplet aux caractéristiques du patient (ex: absence de suivi, oubli ou erreurs...)
 Manifestation d'effets indésirables
 Parcours de soins complexes, fragilités

A qui adresser mon patient ? [04 94 14 57 00](#)

2 Parcours patient HDJ
Équipe constituée à minimum de 3 intervenants incluant un médecin traitant, un infirmier et un élément paramédical et un professionnel de santé paramédical (ex: infirmier, diététicien, psychologue, assistance sociale)

Bilan de médication
Proposition d'optimisation
Actions éducatives clés

Evaluation clinique
Validation de l'optimisation thérapeutique
Orientation vers un spécialiste si besoin
Réduction d'ordonnances

Gestion des problèmes d'accès aux soins, d'isolement social...
Evaluation de l'état nutritionnel, des troubles de la déglutition...

3 Bénéfices attendus

Réduction de l'iatrogénie médicamenteuse
Coopération interprofessionnelle ville-hôpital
Partenariat CEPPIM - Soins primaires
Soins primaires exclusifs
Suivi patients
Orientation vers des programmes d'ETP

Cliquez ici pour entrer du texte et préciser le motif si nécessaire

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour organiser une rencontre afin de faciliter cette transition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, Prénom et fonction du professionnel de santé

Informations du patient à compléter :

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : Choisissez un élément.
Date de naissance : _____
Téléphone : _____ Adresse email : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____

Documents à joindre si possible à la demande d'adressage :

- Dossier médical complet
- Résultats des bilans biologiques récents
- Traitement en cours

CEPPIM de Nom de l'établissement _____ Téléphone : _____ Email : _____

Tous les documents sont disponibles sur le site de l'OMÉDIT PACA-Corse [CEPPIM - OMÉDIT PACA-Corse](#)

LIEN VILLE/HÔPITAL :

COMMENT PROCÉDER AU CABINET MÉDICAL?

Etape 1



Je suis médecin généraliste et je repère un patient à risque d'iatrogénie médicamenteuse :

- Âge avancé polymédiqué
- En échec thérapeutique
- Mauvaise observance générale vis-à-vis de son traitement
- Problème de tolérance/interaction médicamenteuse ...

Etape 2

Je fais une demande d'adressage de mon patient auprès du CEPPIM le plus proche (*diapositives 10 et 11*)

Des documents ont été élaborés pour faciliter l'adressage vers les CEPPIM , tel qu'une lettre d'adressage ou des outils de communication à donner au cabinet :



Inédit **CEPPIM** CENTRE EXPERT DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DE L'ATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

Nom et Prénom du professionnel de santé.
Adresse professionnelle.
Code postal et Ville.
Téléphone et adresse email sécurisée.

A l'attention du Centre Expert de Prévention et de Prise en charge de l'iatrogénie Médicamenteuse (CEPPIM),

Date : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

Objet : Lettre d'adressage pour consultation auprès du CEPPIM

Chers confrères,

Je me permets de vous adresser Choisissez un élément. Prénom, NOM actuellement pris(e) en charge dans mon Choisissez un élément. pour une demande de consultation au sein de votre hôpital de jour CEPPIM motivée par :

Polymédication (> 5 médicaments)
 Défaut d'adhésion thérapeutique
 Modifications thérapeutiques récentes
 Défauts de connaissances des traitements
 Traitements inadaptés aux caractéristiques du patient...
 âge, poids ou autonomie...
 Patient manifestant des effets indésirables
 Patient en échec thérapeutique

Cliquez ici pour entrer du texte et préciser le motif si nécessaire

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire ou pour organiser une rencontre afin de faciliter cette transition.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Nom, Prénom et fonction du professionnel de santé

Informations du patient à compléter :

Nom :	Prénom :	Sexe : Choisissez un élément.
Date de naissance :		
Téléphone :	Adresse email :	
Adresse :		
Code postal :	Ville :	

Documents à joindre si possible à la demande d'adressage :

- Dossier médical complet
- Résultats des bilans biologiques récents
- Traitement en cours

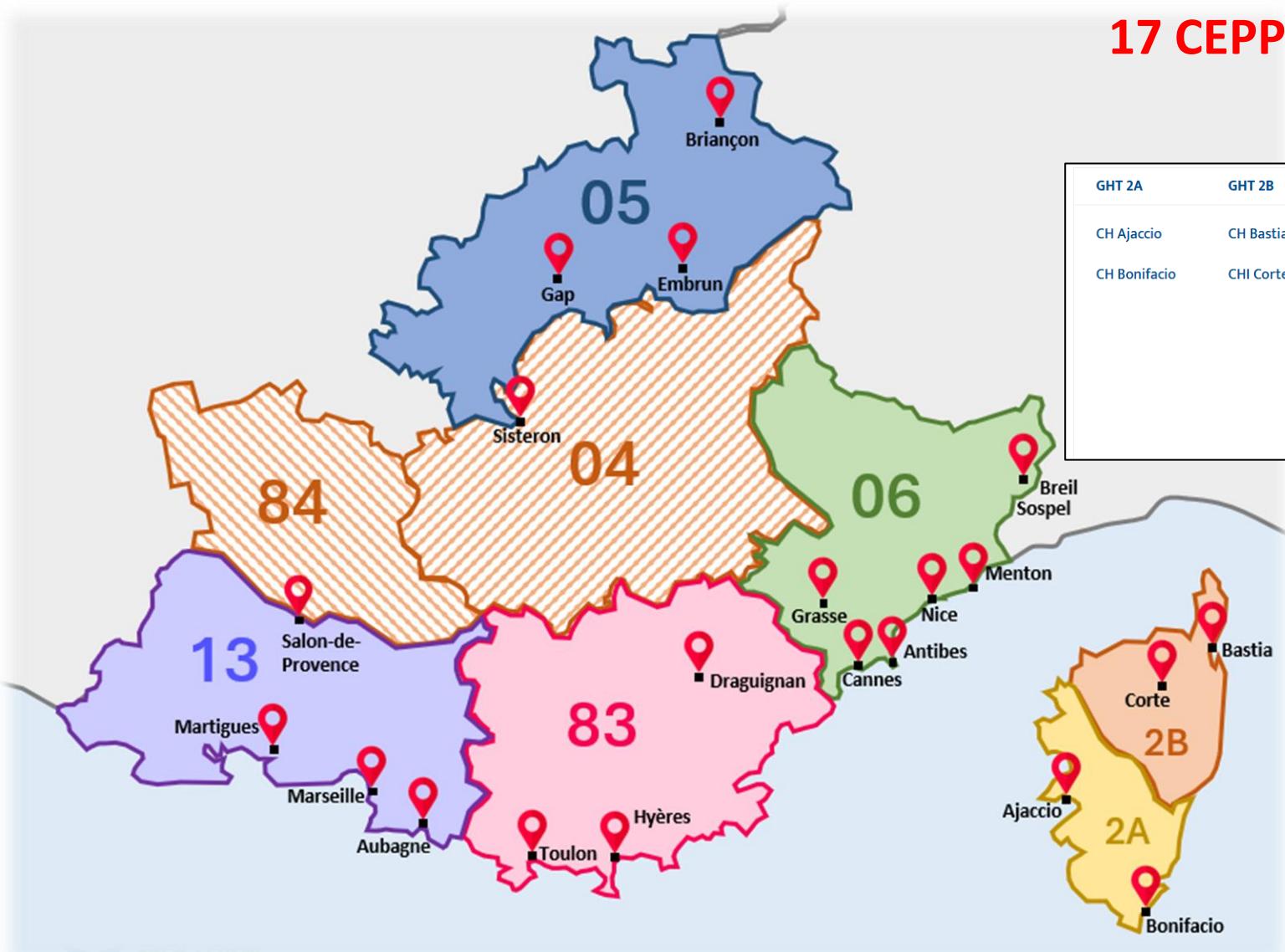
CEPPIM de Nom de l'établissement Téléphone : Email :

LIEN VILLE/HÔPITAL : OÙ ADRESSER MON PATIENT ?

17 CEPPIM DANS LES RÉGIONS PACA et Corse

ÉTABLISSEMENTS IMPLIQUÉS :

GHT 2A	GHT 2B	GHT 05	GHT 06	GHT 13	GHT 83
CH Ajaccio	CH Bastia	CHICAS Gap/Sisteron	CH Antibes	AP-HM	CH Draguignan
CH Bonifacio	CHI Corte-Tattone	CH Briançon	CH Cannes	CH Aubagne	CH Hyères
		CH Embrun	CH Grasse	CH Martigues	CHI Toulon/La Seyne sur mer
			CH Menton	CGD Montolivet	
			CHU Nice	CH Salon de Provence	
			CH Sospel-Breil		



QU'EN EST IL DU 04 ET 84 ?

- Il n'existe pas encore de CEPPIM couvrant ces départements ; une ouverture est souhaitée dans les prochaines années.
- Toutes les informations sont à retrouver sur le site de l'OMéDIT : [CEPPIM - OMEDIT PACA-Corse](http://CEPPIM-OMEDIT-PACA-Corse)

LIEN VILLE/HÔPITAL : OÙ ADRESSER MON PATIENT ?

17 CEPPIM DANS LES RÉGIONS PACA et Corse :

Une carte interactive est disponible sur le site de l'OMéDIT PACA-Corse avec les informations de chaque CEPPIM
→ [CEPPIM - OMéDIT PACA-Corse](#)

Centre départemental Géronto... ↻

Nom du Centre
Centre départemental Gérontologique

mail
ceppim@cGD13.fr

telephone
04.86.57.81.21

horaire
Du lundi au vendredi
9h-17h

rue
176 av Montolivet

code postal
13012

ville
Marseille

2025 ★

Aubrac
Parc national des Cévennes
Albi
Avignon
Montpellier
Aix-en-Provence
Nîmes
Carcassonne
Béziers
Perpignan
Lloret de Mar
Barcelone
Génova
Sanremo
Lucques
Gênes
Fréjus
Cannes
Nice
Toulon
Bastia
Corse
Ajaccio
Porto-Vecchio
Bonifacio

Parc national du Mercantour

Google My Maps

e, Inst. Geogr. Nacional Conditions d'utilisation 50 km Raccourcis clavier

Information du CEPPIM :

- Nom et adresse du centre hospitalier où se trouve l'hôpital de jour CEPPIM,
- Mail et n° de téléphone du pharmacien/médecin référent CEPPIM,
- Horaire d'ouverture de l'hôpital de jour CEPPIM.

Des questions sur les CEPPIM ?

N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse générique :
omedit-paca-corse@ars.sante.fr

Ou directement en vous adressant à un membre de l'équipe de l'OMéDIT PACA-Corse en charge des CEPPIM :



DR. MARINA REBROIN

Pharmacien Assistant spécialiste

marina.rebroin@ars.sante.fr

04 13 55 80 71



DR. VALÉRIE MINETTI

Pharmacien (site ARS PACA)

valerie.minetti@ars.sante.fr

04 13 55 80 88



DR. CLAUDINE GARD

Pharmacien (site ARS Corse)

claudine.gard@ars.sante.fr

04 95 51 98 56 / 07 61 46 33 39



PR. STÉPHANE HONORÉ

Pharmacien responsable

stephane.honore@externes.ars.sante.fr

04 13 55 81 87 / 06 85 30 16 85